



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 30 janvier 2009
N° CERTA-2009-AVI-042

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans AIX

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-042>

Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-042
Titre	Vulnérabilité dans AIX
Date de la première version	30 janvier 2009
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité IBM11Z41510 du 14 janvier 2009
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Élévation de privilèges.

2 Systèmes affectés

AIX 5.x et 6.x.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans le système d'exploitation AIX permet à un utilisateur malveillant d'élever ses privilèges.

4 Description

Une vulnérabilité est présente dans les commandes *rmssock* et *rmssock64* du système d'exploitation AIX d'IBM. Elle est exploitable par un utilisateur malveillant pour ajouter des données à tout fichier.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité IBM1IZ41510 du 14 janvier 2009 :
<http://www-01.ibm.com/support/docview.wss?uid=isg1IZ41510>

Gestion détaillée du document

30 janvier 2009 version initiale.